

TP ministère de l'emploi assistant(e) de vie aux familles (ADVF)

Mis à jour le 22 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

- Maîtrise des savoirs de base (lecture, écriture, calculs)
- Aptitude et motivation pour les métiers des services à la personne
- Projet professionnel validé dans le domaine
- Avoir une résistance physique et nerveuse
- Autonomie, esprit d'initiative, mobilité, savoir-être, aptitudes relationnelles
- Réussite aux tests et entretien de sélection

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Public adulte Demandeurs d'emploi Individuels

Rythme

Temps plein

Durée en centre

385 heures

Durée en entreprise

140 heures

Validation

Obtention du Titre Professionnel Ministère de l'Emploi Assistant(e) de Vie aux Familles
Obtention d'un ou plusieurs blocs de compétences
Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) – la validation peut-être totale ou partielle
Attestation de fin de formation
Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) incluant le PSC1

Objectifs professionnels

- Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant(e) de vie aux familles et valider le titre professionnel de niveau 3 (équivalent à un CAP ou à un BEP)

Certification professionnelle délivrée par le Ministère du Travail

Le titre professionnel ADVF permet d'exercer des emplois le plus souvent au domicile des particuliers

Il est reconnu par les professionnels pour son caractère opérationnel et sa polyvalence vis-à-vis de des publics variés : enfants, familles, personnes âgées personnes en situation de handicap

- Possibilité d'obtenir, en qualification partielle, des certificats de compétences professionnelles (CCP)

L'ADVF contribue au bien-être des personnes dans le respect de leur vie privée, de leur dignité et de leur intégrité. Il met en oeuvre les gestes et techniques appropriés pour accompagner les différents publics concernés en toute sécurité

- Il assure également la garde des enfants vivant à domicile

L'ADVF s'adapte à des contextes divers en faisant preuve de bienveillance, d'écoute et de contrôle de soi. Compte tenu de la spécialité du travail à domicile, il doit savoir travailler en autonomie

Le TP ADVF, diplôme de niveau 3, se compose de trois blocs de compétences appelés certificats de compétences professionnelles (CCP) :

- Entretien le logement et le linge d'un particulier – CCP1
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien – CCP2
- Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile – CCP3

Contenu

CCP 1 – Entretien le logement et le linge d'un particulier :

- Établir une relation professionnelle dans le cadre de la prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes appropriés
- Entretien le linge avec les gestes et techniques appropriés

CCP 2 – Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien :

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux

TP ministère de l'emploi assistant(e) de vie aux familles (ADVF)

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Le TP ADVF peut s'obtenir sur la base des éléments suivants :
Une mise en situation professionnelle qui reconstitue une situation de travail rencontrée couramment par un(e) ADVF : l'évaluation est centrée sur la maîtrise des gestes professionnels
Un dossier professionnel (DP)
Les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation (sauf pour la VAE)
Un entretien final avec le jury composé de professionnels pour vérifier le niveau de maîtrise de l'ensemble des compétences

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

12

Entrée et sortie permanente

Non

situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement

- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

CCP 3 – Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile :

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base et lors de leurs activités
- Mettre en oeuvre les gestes et techniques professionnels appropriés aux enfants lors des leviers et couchers, de la toilette et de l'habillage et lors des repas

SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

TIC pour la rédaction du dossier professionnel

Accompagnement et préparation à la certification

Modalités pédagogiques

Formation en groupe et en présentiel
Formation en alternance

Profil des intervenants

Formateurs et enseignants professionnels expérimentés

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative et active adaptée à la formation des adultes
Alternance de mises en situation pratiques et d'apports théoriques

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques professionnels équipés en matériels (appartement pédagogique)
Documents pédagogiques
Matières d'oeuvres fournies
Salle de cours, salle informatiques, centre de ressources...

Durée

385 heures en centre 140 heures en entreprise (4 semaines)

Délais et modalités d'accès

Session d'octobre à mai

Financements possibles

TP ministère de l'emploi assistant(e) de vie aux familles (ADVF)

Nous contacter

Les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet

Référent handicap

Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référentes handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023
- Numéro d'activité : 2151P000451
- Date d'obtention : 29/10/1982